



# PROGRAMME DES ENTRAÎNEURS

## LISTE CONTRÔLE POUR L'ADMISSION DES ENTRAÎNEURS SPÉCIALISTES EN COMPÉTITION DU PNCE

### APERÇU

L'entraîneur spécialiste en compétition a les compétences requises pour enseigner aux athlètes équestres de compétition dans le champ de spécialisation du candidat. L'entraîneur spécialiste en compétition travaille auprès de cavaliers intermédiaires ou plus avancés afin qu'ils perfectionnent leurs habiletés hippiques de base, leurs compétences en manipulation des chevaux et leurs pratiques en matière de sécurité. Il travaille à faire progresser ses élèves des concours de niveau provincial ou territorial aux concours de niveau national. L'entraîneur spécialiste en compétition doit aussi être en mesure d'évaluer un cheval et s'il est adapté à l'élève, de superviser l'exploitation et la routine de l'écurie. Il doit aussi avoir de l'expérience en entraînement et en préparation de chevaux en vue de concours. Il accompagne ses élèves aux stades d'Apprentissage et S'entraîner à la compétition et d'Apprentissage et S'entraîner à gagner, du programme du DLTSE. Les candidats se spécialisent en une discipline; cependant, on s'attend à ce qu'ils connaissent bien toutes les disciplines classiques ou western. Les candidats doivent avoir de l'expérience en concours. CÉ offre les certifications d'entraîneur spécialiste en compétition du PNCE suivantes :

- Spécialiste de Dressage
- Spécialiste de Concours complet
- Spécialiste de Performance générale
- Spécialiste de Saut d'obstacles
- Spécialiste de Reining
- Spécialiste d'Épreuves de vitesse

### LE POINT DE DÉPART

Contactez votre Organismes provinciaux ou territoriaux de sport (OPTS) pour commencer !  
<https://canadaequestre.ca/infos/gouvernance/provinciaux-territorial-partenaires>

### ADMISSIONS

#### CONDITIONS PRÉALABLES

- \_\_\_\_\_ Détenir une licence sportive en règle de niveau Or de Canada Équestre.
- \_\_\_\_\_ Être membre en règle de leur OPTS.
- \_\_\_\_\_ Compléter l'évaluation en ligne du module Prise de décisions éthiques – Compétition – Introduction de l'Association canadienne des entraîneurs.
- \_\_\_\_\_ Compléter le module Prendre une tête d'avance de l'Association canadienne des entraîneurs.
- \_\_\_\_\_ Suivre un cours de secourisme auprès d'Ambulance Saint-Jean, de la Croix-Rouge ou d'un organisme semblable approuvé par CÉ (d'au moins huit heures).
- \_\_\_\_\_ Signer le code d'éthique et le code de conduite des entraîneurs de CÉ.



## PROGRAMME DES ENTRAÎNEURS

### LISTE CONTRÔLE POUR L'ADMISSION DES ENTRAÎNEURS SPÉCIALISTES EN COMPÉTITION DU PNCE

Fournir une preuve de vérification acceptable du casier judiciaire des cinq dernières années, tel que l'exigent les normes de CÉ. (Des exigences municipales et de l'OPTS peuvent également s'appliquer.) L'OPTS conserve une copie de la vérification du casier judiciaire. Si ce dernier reçoit une vérification de casier judiciaire discutable d'un entraîneur ou d'un candidat entraîneur, une copie de ce document doit être transmise à l'attention du chef de la direction et du président de CÉ. Une lettre de réponse est alors transmise par CÉ à l'entraîneur ou au candidat entraîneur en question, avec une copie à l'OPTS.

#### CONDITIONS PRÉALABLES SPÉCIFIQUES POUR LE CERTIFICATION

Êtres agés d'au moins 20 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Selon la certification d'entraîneur spécialiste en compétition recherchée, les candidats doivent satisfaire aux conditions de chaque discipline. Les voici :

	Dressage
Expérience en enseignement	Au moins deux ans d'expérience en entraînement de cavaliers, dont certains sont des concurrents de niveau 2 ou plus qui ont obtenu une note minimale de 60 % aux concours de niveau Or.
Expérience compétitive	Participation à au moins deux concours de niveau 3 ou plus avec une note minimale de 60 % aux concours de niveau Or.
Expérience en entraînement	Préparation d'un cheval qui a participé à au moins deux concours de niveau 3 ou plus avec une note minimale de 60 % aux concours de niveau Or.

	Concours Complet
Expérience en enseignement	<p>Le candidat peut commencer le processus d'évaluation s'il démontre qu'au moins deux de ses élèves participent à des concours combinés nationaux de niveau Entraînement ou plus élevé et s'entraînent pour une participation au niveau CNC 1* ou en concours combiné national de niveau Préliminaire.</p> <p>Pour compléter le processus d'évaluation, le candidat doit démontrer qu'il a préparé ou prépare activement un élève au niveau CNC 1* en concours combiné national de niveau Préliminaire.</p>
Expérience compétitive	Expérience personnelle au niveau CNC 1* ou en concours combiné national de niveau Préliminaire.
Expérience en entraînement	Expérience pratique dans le développement d'un jeune cheval au niveau CNC 1* en concours combiné national de niveau Préliminaire.



## PROGRAMME DES ENTRAÎNEURS

### LISTE CONTRÔLE POUR L'ADMISSION DES ENTRAÎNEURS SPÉCIALISTES EN COMPÉTITION DU PNCE

	Performance générale
Expérience en enseignement	<p>Le candidat doit posséder au moins deux ans d'expérience en enseignement pour les concours de races chevalines ou les concours provinciaux ou nationaux et avoir un élève qui respecte les exigences de son expérience compétitive en tant qu'élève du candidat.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les classements obtenus.</p>
Expérience compétitive	<p>Le candidat doit s'être classé parmi les quatre meilleurs concurrents face à six adversaires dans une épreuve jugée par deux juges distincts ou plus, lors d'au moins trois concours de races chevalines ou concours provinciaux. Ces résultats doivent se répéter dans au moins trois épreuves parmi les disciplines suivantes : plaisance western, présentation au licou, équitation western, épreuve de chevaux d'obstacles westerns, épreuve de parcours western.</p> <p>OU</p> <p>L'élève du candidat doit s'être classé parmi les cinq meilleurs concurrents face à six adversaires dans une épreuve jugée par deux juges distincts ou plus, lors d'au moins trois concours de races chevalines ou concours provinciaux. Ces résultats doivent se répéter dans au moins trois épreuves parmi les disciplines susmentionnées.</p> <p>Si l'expérience compétitive d'un élève du candidat est invoquée, cet élève doit remettre une lettre signée confirmant que le candidat était son entraîneur au moment où il a obtenu ses classements.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les classements obtenus dans l'un ou l'autre des cas susmentionnés.</p>
Expérience en entraînement	<p>Le candidat doit avoir entraîné un cheval qui répond aux exigences de son expérience compétitive.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les classements obtenus dans les cas susmentionnés.</p>

	Saut d'obstacles
Expérience en enseignement	<p>Au moins deux ans d'expérience en entraînement de cavaliers, dont certains ont réussi des parcours de 3 pi 0 po (90 cm) dans les divisions de chasse ou de saut d'obstacles lors de concours de niveau Argent ou Or.</p>
Expérience compétitive	<p>Avoir réussi des parcours de 3 pi 6 po (1,10 m) à au moins deux concours dans les divisions de chasse ou de saut d'obstacles lors de concours de niveau Argent ou Or.</p>
Expérience en entraînement	<p>Préparation d'un cheval qui a achevé avec succès les parcours d'au moins deux concours à une hauteur de 3 pi 6 po (1,10 m) dans les divisions de chasse ou de saut d'obstacles lors de concours de niveau Argent ou Or.</p>



## PROGRAMME DES ENTRAÎNEURS

### LISTE CONTRÔLE POUR L'ADMISSION DES ENTRAÎNEURS SPÉCIALISTES EN COMPÉTITION DU PNCE

	Reining
Expérience en enseignement	<p>Le candidat doit posséder au moins deux ans d'expérience en enseignement pour les concours de la NRHA, de Reining Canada et de races chevalines auprès d'un élève qui a obtenu un pointage d'au moins 65 octroyé par deux juges distincts ou plus, pour trois patrons ou plus.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les pointages obtenus.</p>
Expérience compétitive	<p>Le candidat doit avoir obtenu un pointage d'au moins 68, octroyé par un minimum de deux juges distincts de la NRHA, de Reining Canada ou d'un concours de race chevaline, pour trois patrons ou plus.</p> <p>OU</p> <p>Les élèves du candidat doivent avoir obtenu un pointage d'au moins 65, octroyé par un minimum de deux juges distincts de la NRHA, de Reining Canada ou d'un concours de race chevaline, pour trois patrons ou plus.</p> <p>Si l'expérience compétitive d'un élève du candidat est invoquée, cet élève doit remettre une lettre signée confirmant que le candidat était son entraîneur au moment où il a obtenu ses pointages.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les pointages obtenus dans l'un ou l'autre des cas susmentionnés.</p>
Expérience en entraînement	<p>Le candidat doit avoir entraîné un cheval avec qui il a concouru et obtenu un pointage d'au moins 68 octroyé par un minimum de deux juges distincts de la NRHA, de Reining Canada ou d'un concours de race chevaline, pour trois patrons ou plus.</p> <p>OU</p> <p>Le candidat doit avoir entraîné un cheval avec qui l'un de ses élèves a concouru et obtenu un pointage d'au moins 65 octroyé par un minimum de deux juges distincts de la NRHA, de Reining Canada ou d'un concours de race chevaline, pour trois patrons ou plus.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les pointages obtenus dans l'un ou l'autre des cas susmentionnés.</p>

	Épreuves de vitesse
Expérience en enseignement	<p>Le candidat doit posséder au moins deux ans d'expérience en enseignement pour les concours d'épreuves de vitesse, de races chevalines ou de rodéos provinciaux ou nationaux et avoir un élève qui respecte les exigences de son expérience compétitive en tant qu'élève du candidat.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les temps et classements obtenus.</p>



## PROGRAMME DES ENTRAÎNEURS

### LISTE CONTRÔLE POUR L'ADMISSION DES ENTRAÎNEURS SPÉCIALISTES EN COMPÉTITION DU PNCE

Expérience compétitive	<p>Accomplissements du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>En course de barils</u>, le candidat doit s'être classé parmi les 10 meilleurs concurrents dans la première ou deuxième division lors de concours d'épreuves de vitesse provinciaux ou nationaux, ou parmi les quatre meilleurs lors de rodéos ou de concours de races chevalines, pour trois parcours ou plus.</li><li>• <u>En course en slalom</u>, le candidat doit avoir accompli un temps maximal de 24 secondes lors de concours d'épreuves de vitesse provinciaux ou nationaux, de concours de races chevalines ou de rodéos, pour trois parcours ou plus.</li></ul> <p>OU</p> <p>Accomplissements du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>En course de barils</u>, l'élève du candidat doit s'être classé parmi les 10 meilleurs concurrents, quelle que soit la division, lors de concours d'épreuves de vitesse provinciaux ou nationaux, ou parmi les six meilleurs lors de rodéos ou de concours de races chevalines, pour trois parcours ou plus.</li><li>• <u>En course en slalom</u>, l'élève du candidat doit avoir accompli un temps maximal de 26 secondes lors de concours d'épreuves de vitesse provinciaux ou nationaux, de concours de races chevalines ou de rodéos, pour trois parcours ou plus.</li></ul> <p>Si l'expérience compétitive d'un élève du candidat est invoquée, cet élève doit remettre une lettre signée confirmant que le candidat était son entraîneur au moment où il a obtenu ses temps et classements.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les temps et classements obtenus dans l'un ou l'autre des cas susmentionnés.</p>
Expérience en entraînement	<p>Le candidat doit avoir entraîné un cheval qui répond aux exigences de son expérience compétitive.</p> <p>Le candidat doit soumettre les résultats de concours indiquant les temps et classements obtenus dans les cas susmentionnés.</p>